

Chères (chers) collègues poldoc,

Tout d'abord, petit rappel de ce qu'est la politique documentaire :

*« La politique documentaire d'un établissement ne fait pas nombre avec le projet d'établissement. Elle opérationnalise dans le domaine de la documentation les objectifs et les stratégies de ce projet. Il ne suffit pas qu'il y ait des ressources, des connexions Internet, des salles spécialisées ou multimédias dans un établissement. Il faut aussi maîtriser la pertinence de ces ressources et de ces équipements, le choix de leur localisations dans l'établissement, les conditions de leur accès, l'intégration de leurs usages aux progressions pédagogiques, les crédits qui leurs sont affectés, leur maintenance, leur actualisation, la formation de tous ceux, adultes et élèves qui doivent s'en servir, sans compter la gestion du temps, des espaces et des flux d'élèves qui y sont liés, la gestion des personnels et de leurs compétences. L'ensemble de ces opérations relève de tous les acteurs de l'établissement, dans leurs fonctions respectives, spécialisées et transversales »*

*Françoise Ferry, in « Savoirs CDI.cndp.fr »*

## Pour l'état des lieux

Le document joint (« EdL points à évaluer ») est celui que vous avez déjà eu sous le nom « Etat des lieux - points à évaluer » (au cas où...)

Si vous avez des suggestions qui puissent être utiles aux autres, vous pouvez le modifier en utilisant un truc qui s'appelle le Suivi des modifications (pour le travail sur un texte à plusieurs), ceci **avant le jeudi 20 avril** SVP :

### **mode d'emploi dans word :**

menus [outils], [suivi des modifications], [ afficher les modifications... ], puis cocher la case [signaler les modifications lors de l'édition]

puis renvoyer votre texte à poldoc après avoir enregistré le fichier en ajoutant vos initiales et un numéro à EdL points à évaluer (exemple : « EdL points à évaluer MVO2 » pour la 2è version envoyée par Martine)... Les documentalistes regrouperont les modifs et vous communiqueront le fichier modifié avant les vacances de printemps (on espère...)

### **mode d'emploi dans Open Office :**

menus [édition], [modifications], [afficher]

puis renvoyer votre texte comme indiqué ci-dessus

**(A titre d'exemple, et de première piste de travail, « EdL points à évaluer CD01 », document fait à partir des notes de Danielle, Hélène et Cécile pendant la réunion du 11/04)**

- Pour cet état des lieux, chacun s'occupe de son secteur. Les documentalistes voient avec les coordonnateurs des disciplines non représentées dans le groupe poldoc (SES, philo parce que Laure est en remplacement, EPS, secteur techno), Yolande s'occupe du secteur administratif

- Sinon, à partir de ce document, vous remplissez ce que vous maîtrisez, vous demandez à vos collègues de vous aider quand vous ne savez pas trop, le but étant de noter ce qui se fait et comment cela fonctionne dans votre secteur, et aussi, et peut-être surtout, de faire émerger les besoins, les manques

- Date pour publier votre état des lieux en l'envoyant à l'adresse poldoc : **le mardi 16 mai 2006**

- Ensuite, d'ici la fin mai sera rédigé un état des lieux et des besoins au LPA

